

Editorial: Un verre à moitié plein

La crise financière fait place à celle du franc fort et les rémunérations excessives au sommet des grandes entreprises font moins parler d'elles. La responsabilité de l'économie, première préoccupation d'Actares, retrouve peu à peu la place qui lui revient. Preuve en est le succès de l'initiative pour des multinationales responsables (page 4).

Prises de conscience

Ce printemps, Actares a félicité publiquement certaines entreprises. UBS prend des engagements exemplaires en matière de responsabilité d'entreprise, Nestlé (page 3) fait preuve de sérieux dans ses démarches de lutte contre le travail des enfants et LafargeHolcim a fait un pas pour mettre un terme au conflit social avec son personnel temporaire en Inde. Certes, il s'agit de ne pas se laisser endormir par de belles paroles. Mais l'importance des prises de conscience qui se manifestent ainsi doit être reconnue à sa juste valeur: le verre est à moitié plein.

Climat en souffrance

Le réchauffement climatique reste le parent pauvre des enjeux du moment. Trop peu d'entreprises en ont pris conscience. Celles qui l'ont fait se sont donné des

objectifs insuffisants en regard de la cible internationale d'une augmentation maximale des températures de deux degrés d'ici 2100. Actares a abordé le thème directement lors des assemblées générales, mais aussi auprès des actionnaires que sont, en notre nom, les caisses de pensions en collaborant à une étude du WWF (page 5).



Bulletin renouvelé

Dans un souci de transparence, d'efficacité et de rapidité, l'information des membres d'Actares a été repensée. Nouveauté, les interventions lors des assemblées générales d'entreprises sont disponibles sur le site internet, sous «Actualité». Sur Twitter et Facebook, des micro-informations sont publiées en temps réel. A l'exception de la statistique

des votes (page 2), la revue détaillée de la saison sera traitée dans le bulletin de décembre qui fera office de rapport annuel. C'est ainsi que la présente édition propose des articles thématiques et de réflexion. Bonne lecture.

■ twitter.com/actares_news

■ www.facebook.com/ActaresNews

Sommaire

Editorial: Un verre à moitié plein	1	Réseau: De la Déclaration de Berne à Public Eye	6
Une route encore longue	2	Note de lecture: Entreprises et droits humains	7
Signaux positifs pour le jubilé de Nestlé	3	Du nouveau au secrétariat	7
Bataille de principe chez Sika	4	Humeur: Roche réchauffe un serpent en son sein	7
Tarif réduit pour entreprises durables	4	Assemblée des membres d'Actares	8
Entretien: Amandine Favier	5	Renouvellement chez Actares	8
Initiative en bonne route	6	Impressum – Actares Bulletin n°33	8

Une route encore longue

Bilan mitigé pour la saison 2016 des assemblées générales qui n'a pas fait les gros titres des médias. Les rémunérations des directions et des conseils d'administration demeurent comme dans le passé trop élevées. De plus trop d'entreprises publient des informations peu transparentes et peu compréhensibles dans leurs rapports annuels. Cela complique inutilement les votes.

Actares a fait des recommandations de votes pour les vingt firmes du SMI (voir tableau ci-dessous) et a pris la parole dans les assemblées générales de huit de ces entreprises. Ses positions sont de mieux en mieux écoutées, des promesses d'améliorations ont été faites mais, les progrès restent modestes.

Rémunérations trop généreuses

Il faut souligner la trop grande générosité des entreprises du SMI concernant les avantages versés au management. De trop nombreux membres de conseils d'administration (CA) touchent encore des bonus. Pas étonnant donc qu'Actares ait le plus souvent recommandé de refuser les rémunérations des membres du CA mais aussi des directions. Ces rémunérations ont cependant été acceptées quasiment à l'unanimité. Les managers ne devraient pas trop s'en réjouir. Le vent peut tourner à tout instant comme l'a montré le vote des actionnaires de grands groupes anglais tels BP, Royal Dutch Shell, la Royal Bank of Scotland (RBS), Smith & Nephew ou WPP, qui ont refusé les rapports de rémunérations à la surprise générale.

Credit Suisse au cœur des préoccupations

La politique de rémunérations de Credit Suisse a particulièrement suscité la controverse au regard des ré-

sultats catastrophiques de la marche de ses affaires. Prenant les devants, le CA a réussi à convaincre les gros actionnaires. Même l'influente représentante d'actionnaires ISS n'a pu formuler un refus, contrairement à sa concurrente Glass Lewis. Cette question mise à part, Credit Suisse est également, aux côtés de Syngenta, au cœur des préoccupations de la saison 2016. Aucun des responsables des spéculations risquées ayant causé de lourdes pertes n'a eu à rendre de comptes. Autre sujet d'inquiétude: l'engagement tous azimuts de Credit Suisse dans les énergies traditionnelles malgré de belles paroles concernant le combat contre le changement climatique.

Prise de conscience chez Nestlé

Le chemin vers une économie durable est donc encore long. Peu à peu, la résistance s'amointrit: Nestlé en offre l'exemple. L'entreprise a subi les critiques d'Actares pendant nombreuses années. Aujourd'hui, Actares prend acte des progrès accomplis par Nestlé concernant les conflits du travail, la transparence et la participation féminine au conseil d'administration. En revanche, Actares demande que soient intensifiés les efforts pour la protection des eaux dans le monde ainsi que le respect des droits humains dans toute la chaîne de production.

Retour sur les assemblées générales

Votes d'Actares du 1er juin 2015 au 31 mai 2016	oui	non	abst.
Rapports annuels et/ou comptes annuels, rapports de révision	11	9	-
Rapports de rémunération (votes consultatifs)	1	15	-
Rémunérations (votes contraignants)	12	44	-
Décharges aux organes	8	12	-
Utilisations et distributions du bénéfice et/ou des réserves	21	7	-
Elections au conseil d'administration / à la présidence	184	34	-
Elections au comité de rémunération	39	39	-
Réductions de capital / rachats d'actions	5	9	-
Augmentations de capital	4	1	-
Révisions des statuts	3	4	-
Elections de l'organe de révision / de la représentation indépendante	41	-	-
Total	329	174	0

Signaux positifs pour le jubilé de Nestlé

Les cent cinquante ans d'existence de Nestlé sont l'occasion pour Actares, qui depuis sa fondation suit de près la multinationale de Vevey, de faire le point de la situation.

Nestlé est l'une des entreprises qui a le plus occupé Actares, au point qu'un groupe de travail interne lui est entièrement dédié. Un regard en arrière se révèle riche d'enseignements alors que la société franchit le cap du siècle et demi.

Des débuts arides

Le tournant des années 2000 est encore fortement marqué par la mentalité du verrou. Reproche est fait aux actionnaires qui soulèvent des questions de se mêler de ce qui ne les regarde pas: les réponses sont insuffisantes, intimidantes, empreintes de méfiance. Il est vrai que c'est la grande époque des «raiders», ces investisseurs hostiles et spéculatifs qui s'emparent d'entreprises pour les démembrer, dont Actares se distancie d'emblée.

Les années charnière

En 2005, l'accession à la présidence du directeur général Peter Brabeck marque une rupture. Au cours de l'assemblée générale, à peine 51% des voix valident le cumul des fonctions, une fronde d'actionnaires inédite en Suisse. Et si dans un premier temps Nestlé peine toujours à admettre la critique, elle publie un rapport de responsabilité sociale, prélude à son concept de «Création de valeur partagée», perfectible, mais qui a le mérite d'exister. Ces mêmes années restent assombries par des affaires comme l'espionnage de l'organisation Attac, des conflits sociaux violents, les conditions de travail dans la filière du cacao ou encore les tentatives de breveter des plantes traditionnelles.

Un optimisme raisonné

Les membres d'Actares prennent conscience du changement au cours de la conférence publique organisée à l'Université de Lausanne en 2010. Peter Brabeck y admet publiquement l'échec des démarches de Nestlé pour venir à bout du travail forcé des enfants dans les plantations de cacao, malgré les efforts consentis. Un tel franc-parler est une nouveauté.

Le discours se fait de plus en plus transparent et décontracté; ce printemps, les actionnaires qui ont pris la parole en assemblée générale ont pu rebondir sur la réponse qui leur était donnée. Presque un dialogue. En



parallèle, Actares constate que les démarches en matière de responsabilité d'entreprise deviennent de plus en plus sérieuses, ses rapports de plus en plus complets. Un chemin prometteur qu'il convient d'encourager – et de continuer à observer attentivement.

L'actualité

Actares ne néglige pas les thèmes du moment. Les questions liées à la mise en bouteille d'eau potable demeurent. En Californie, victime de sécheresses récurrentes, la polémique ne tarit pas: la concurrence entre exploitation privée et distribution publique de l'or bleu y est mal vécue. Nestlé n'est toujours pas parvenue à concilier ses ambitions commerciales et les intérêts, voire les droits, des populations locales.

Le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement – dans certains cas il faudrait même parler d'esclavage – représente une autre épine dans le pied de la firme de Vevey. Les fronts sont multiples: cacao, café, noisettes, crevettes, pour citer les plus notoires. Nestlé en est parfaitement consciente et entreprend depuis longtemps des efforts pour lutter contre le phénomène. Le succès se faisant attendre, faudra-t-il envisager des mesures drastiques, comme renoncer aux ingrédients incriminés?

Bataille de principe chez Sika

Les enjeux du conflit entre les actionnaires de Sika dépassent les simples intérêts particuliers. Des questions fondamentales se posent, raison pour laquelle Actares apporte son soutien à Ethos.

Le bras de fer autour du changement de contrôle de la société Sika, qui dure depuis fin 2014, trouve sa source dans le mélange explosif d'actions à droit de vote privilégié avec une clause «d'opting out».

Voix privilégiées et «opting out»

On estime à un tiers les sociétés suisses cotées qui restent des entreprises familiales. Nombre d'entre elles connaissent le système des actions à droit de vote privilégié: elles sont en principe détenues par le groupe fondateur et offrent, à capital égal, plus de voix en assemblée générale que les actions ordinaires.

Lors d'un changement de contrôle, chaque actionnaire doit pouvoir bénéficier de la même offre d'achat, en vertu du principe d'égalité de traitement. Cette obligation peut cependant être supprimée par une disposition statutaire dite «d'opting out». Chez Sika, la famille fondatrice bénéficie des deux mécanismes.

Canots de sauvetage pour tout le monde

Les droits de votes privilégiés donnent à une minorité qui ne possède que 16% du capital le pouvoir de manœuvrer le vaisseau Sika, avec l'ensemble des actionnaires à bord. «L'opting out» offre à ce groupe privilégié un canot de sauvetage pour abandonner le bateau en eaux troubles. La mutinerie n'aurait pas lieu si chaque actionnaire recevait une place sur un canot, autrement dit l'opportunité de vendre ses actions aux mêmes conditions que la famille fondatrice. Pour autant, il ne s'agit pas d'un conflit de gros sous mais bien de principe: l'équité entre actionnaires. La Fondation Ethos ayant pris ce combat à son compte, Actares lui apporte son soutien.

■ www.ethosfund.ch/fr#focus (onglet «Dossier Sika»)

Cotisations réduites pour entreprises durables

Pour les membres de réseaux d'entreprises proches de ses propres préoccupations, Actares propose un nouveau tarif de cotisations. Première partenaire: la Chambre de l'économie sociale et solidaire vaudoise, APRÈS-VD.

Il existe en Suisse toute une série de réseaux associatifs regroupant des entreprises sociales et écologi-

quement durables. L'Assemblée générale d'Actares a décidé l'automne dernier d'offrir à ces entreprises de devenir membres pour un tarif réduit de 150 francs au lieu de 500 francs. Cette offre est soumise à la condition de conclure un accord avec leur association à la suite d'une invitation par Actares.

Avec ce tarif spécial, Actares veut amener des entreprises qui pratiquent une économie durable à mieux dialoguer avec les grandes firmes cotées en bourse. L'intérêt est réciproque: l'accord renforce la position d'Actares vis-à-vis de ces firmes et il permet de petites entreprises durables de mettre en œuvre leur vision d'une économie responsable, en amenant les grandes firmes à partager leurs préoccupations.

L'économie sociale et solidaire

APRÈS-VD, Chambre vaudoise de l'économie sociale et solidaire (ESS), s'engage à promouvoir, à développer et à faire reconnaître dans le canton, auprès du grand public et des collectivités publiques, une économie basée sur des valeurs éthiques, sociales et écologiques. Fondée en 2009, l'association compte près de quatre-vingt membres (associations, coopératives, fondations, SA, Sàrl, entreprises individuelles, personnes privées) qui adhèrent à la Charte de l'ESS et s'engagent à la mettre en œuvre de manière progressive. Par cette charte, ils reconnaissent les valeurs qui définissent leur identité commune et orientent leurs actions. La Chambre met en relation les différents acteurs de l'ESS pour faciliter des réflexions communes et des synergies et offre diverses prestations à ses membres. D'autres chambres de l'ESS existent ou sont en voie de création en Suisse romande.

■ www.apres-vd.ch

Entretien: Amandine Favier

Amandine Favier est conseillère «senior» au sein du département de finance durable du WWF suisse à Zurich. Forte d'une solide expérience professionnelle bancaire doublée d'engagements dans le domaine du développement durable, elle a dirigé l'étude consacrée à la responsabilité des investissements des caisses de pensions suisses, parue ce printemps. Elle sera l'hôte de l'Assemblée des membres d'Actares.

Actares: Comment le WWF a-t-il choisi les caisses de pensions interrogées dans le cadre de l'étude sur la durabilité de leurs investissements, et pourquoi le faire maintenant?

Amandine Favier: Le WWF a choisi comme échantillon pour l'étude les vingt plus grandes caisses de pension suisses en termes d'actifs sous gestion. Ces vingt caisses représentent plus de 268 milliards de francs suisses, soit environ 33 % de l'ensemble de la prévoyance professionnelle suisse. Les caisses de pension figurent parmi les plus grands et influents groupes d'investisseurs. En tant qu'actionnaires de long terme, elles ont le pouvoir d'influencer et de guider le comportement des entreprises dans lesquelles elles placent de l'argent. Leur impact sur l'économie est donc significatif. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y avait pas d'étude comparative sur leur performance en termes d'investissement responsable.

Comment ont réagi les caisses de pensions aux sollicitations du WWF face à ce qui pouvait être ressenti comme une intrusion externe?

Le but de cette étude est d'analyser l'état actuel de l'investissement responsable en Suisse, d'identifier les bonnes pratiques et d'initier un dialogue avec les plus grandes caisses de pension sur le sujet. Le fait que seize d'entre elles aient accepté de jouer le jeu et aient activement participé à l'étude en répondant au questionnaire met en évidence un intérêt croissant pour la problématique de l'investissement responsable.

Quelles sont les principales conclusions livrées par l'enquête?

L'enquête montre que toutes les caisses de pension ayant participé sont engagées dans la problématique de l'investissement responsable à un niveau ou à un autre et que la prise en compte des facteurs ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans le processus d'investissement gagne du terrain. Aucune des caisses de pension analysées n'a en effet été classée dans le dernier quintile des «retardataires». Toutefois, les résultats globaux illustrent égale-

ment le chemin qui reste à parcourir pour les caisses de pension suisses en termes d'investissement responsable. Aucune d'entre elles n'a en effet été classée dans le 20 % le plus élevé, celui dit des «pionnières».

Quelles conséquences la publication de l'étude est-elle appelée à avoir? Y aura-t-il une suite?

Nous espérons que l'étude va créer un dialogue constructif entre les différentes parties prenantes et les caisses de pension autour de la thématique de l'investissement responsable et de la transparence. En soulignant les bonnes pratiques du secteur et en montrant les manques actuels, l'objectif est de créer une émulation positive parmi les caisses. Le rapport énumère également un certain nombre de recommandations d'ordre général pour que les caisses de pension suisses continuent d'améliorer leurs performances. Pour contribuer à cette fin, nous pensons reproduire l'exercice d'ici deux ans.



- www.wwf.ch
- Etude du WWF: <http://tinyurl.com/jv5b68j>

Plonnier	
Bonnes pratiques	
BVK Kanton Zürich	CPEG – Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève
Caisse de pensions bernoise	Pensionskasse Stadt Zürich (PKZH)
Caisse de pensions de La Poste	
Dans la moyenne supérieure	
Aargauische Pensionskasse	CPEV – Caisse de pensions de l'Etat de Vaud
Caisse de pensions CFF	Pensionskasse Basel-Stadt
Caisse de pensions Migros (CPM)	Pensionskasse Hoffmann-La Roche AG
comPlan (Swisscom SA)	PUBLICA
Dans la moyenne inférieure	
ASGA Pensionskasse	Fondations collectives Vita
Pensionskasse Novartis	Fondation supplétive LPP
Retardataire	Pas d'évaluation possible due à un manque d'information
	Caisse de pensions de Credit Suisse Group
	Caisse de retraite d'UBS
	Caisse de Pensions Energie (CPE)

Initiative en bonne route

Le nombre nécessaire de signatures a été réuni pour l'Initiative pour des multinationales responsables. Commence désormais un travail de persuasion. Près d'un an après le lancement de la campagne de signatures, un premier pas important a été franchi. Le comité d'initiative a annoncé le 17 avril 2016, bien avant l'échéance du délai légal, que 140'000 signatures avaient été réunies. La récolte continue pourtant jusqu'au mois d'octobre pour que l'initiative puisse atteindre le meilleur résultat possible.

L'Initiative veut obtenir que les entreprises suisses aient l'obligation sur sol étranger de veiller à la protection des droits humains et de l'environnement. Si elles ne respectent pas leur «devoir de diligence» (analyser les risques, les prévenir, communiquer à ce propos), elles devront assumer la responsabilité des dégâts causés aux populations ou à la nature.

Cette initiative sur la responsabilité des entreprises n'est pas liée à des partis politiques. Elle est soutenue par près de quatre-vingt organisations, dont Actares. Pour assurer une large communication avec la population, le comité d'initiative est bien étoffé: selon leurs chiffres internes, les associations qui la soutiennent regrouperaient plus d'un million de personnes.

L'initiative ne sera pas soumise au vote avant le début de l'année 2018 mais les lobbys d'influence de l'opinion sont déjà en marche. Le comité d'initiative se propose de constituer un réseau entre les parlementaires qui soutiennent le projet et les représentantes et représentants des petites et moyennes entreprises.

■ <http://konzern-initiative.ch/?lang=fr>

Réseau: De la Déclaration de Berne à Public Eye

Qu'ont en commun le neveu d'un président sud-africain et un ancien ministre géorgien de la Défense? Tous deux ont manipulé des millions issus d'entreprises pétrolières douteuses et tenté de les dissimuler dans des sociétés offshore avec l'aide d'avocats suisses. Ces dossiers, mis à jour dans l'affaire des «Panama Papers», montrent le rôle de la Suisse dans les trafics autour des matières premières. Ils attestent de l'importance de l'action menée par des organisations comme la Déclaration de Berne (DB).



 Déclaration de Berne

Fondée en 1968, la DB compte aujourd'hui plus de 25'000 membres et emploie trente personnes dans ses bureaux à Lausanne et Zurich. Négociants de matières premières, multinationales semencières, grands chocolatiers ou géants du textile: la DB enquête, informe,

mobilise. Quand des multinationales maximisent leurs profits sur le dos de couturières turques poussées à la grève de la faim, lorsque des enfants risquent chaque jour leur vie dans des mines d'or africaines, alors que la santé d'agricultrices et agriculteurs indiens est mise en péril par des pesticides «Made in Switzerland», la DB s'engage. Cette année, l'organisation se penche sur les conditions de travail déplorables dans les fabriques de chaussures en Europe de l'Est. Elle s'apprête, à l'aide d'une enquête approfondie, à faire le jour sur les pratiques méconnues d'un pan du secteur des matières premières. Ces nouveaux dossiers ne seront pas signés «Déclaration de Berne». Au mois de mai, l'Assemblée générale de la DB a décidé de rebaptiser l'organisation «Public Eye», un nom qui exprime le cœur de son action: porter un regard critique de la société civile sur les agissements des milieux politiques et économiques.

■ www.ladb.ch

Note de lecture: Entreprises et droits humains

Dans une nouvelle étude, «Politiques de droits humains et entreprises suisses: un état des lieux», Pain pour le prochain et Action de Carême ont analysé les politiques des droits humains des deux cents plus grandes entreprises suisses. Les résultats sont choquants:

- 61 % des plus grandes entreprises suisses n'ont ni code de conduite, ni politique de droits humains ou ne communiquent rien à ce sujet;
- seules 11 % des entreprises étudiées ont commencé à mettre en œuvre les «Principes directeurs relatifs aux entreprises et droits humains». Ceux-ci ont pourtant été adoptés il y a cinq ans par les Etats membres des Nations Unies.

Cette étude confirme que, de façon volontaire, seule une minorité d'entreprises adoptent des politiques de droits humains crédibles et progressistes. Les mesures volontaires sont insuffisantes. Il est nécessaire d'inscrire dans la loi un «devoir de diligence» (analyser les risques, les prévenir, communiquer), comme le demande «l'Initiative pour des entreprises multinationales responsables», afin d'établir un standard clair et identique pour toutes les sociétés.

- Le rapport: <http://tinyurl.com/jmmcaqk>
- Principes directeurs de l'ONU: <http://tinyurl.com/hhjdk7f>



Du nouveau au secrétariat

Depuis janvier 2016, Matthias Dellsperger travaille à 40 % au secrétariat où il est en charge de la comptabilité, de l'administration et la gestion de la délégation des droits de votes. Matthias Dellsperger, à la base employé de commerce, suit actuellement une formation continue de comptable spécialisé. Il bénéficie d'une large expérience et expertise dans des institutions cantonales et des entreprises de l'économie privée. Il a notamment été en charge du contrôle de la

facturation auprès de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du Canton de Berne et a travaillé comme responsable du secrétariat de la Haute Ecole pédagogique de Berne. Parallèlement à ses occupations professionnelles, il est engagé comme assistant bénévole au Bureau de la protection des adultes et des enfants de la Ville de Berne. Guitariste à ses heures perdues, il enseigne également cet instrument.

Humeur: Roche réchauffe un serpent en son sein

par Roby Tschopp

Mi-avril, le président du conseil d'administration de Roche, Christoph Franz, exposait dans l'hebdomadaire «Der Spiegel» ses perspectives d'expansion: en raison des tendances isolationnistes de la Suisse, la multinationale se développera en priorité à l'étranger, notamment pour éviter les conséquences de l'initiative UDC «contre l'immigration de masse» sur sa liberté de recrutement.

Si la doléance est compréhensible, il faut aller plus loin et se demander si Roche et M. Franz ont fait leur possible pour éviter la victoire sur le fil de l'initiative incriminée. Depuis plusieurs années, Actares interroge régulièrement les entreprises sur leurs soutiens politi-

ques. Jamais Roche ne s'est distancée de l'UDC, bien au contraire. Confrontée à l'analyse du magazine «Bilanz», qui rangeait en août 2015 le parti blochérien au rang du moins favorable à l'économie sous la coupole fédérale, la multinationale a contesté sans nuance la pertinence de ce classement.

Active dans le domaine pharmaceutique, Roche est familière du serpent d'Esculape. Est-il pour autant indiqué qu'elle continue à en réchauffer un autre en son sein?

- Etude d'Actares: <http://tinyurl.com/zr7y5fq>
- Analyse de «Bilanz»: <http://tinyurl.com/o95k34g> (en allemand)

Assemblée des membres d'Actares

Actares

Actionnariat
pour une
économie durable

Bern:
Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:
Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3

Mercredi 5 octobre 2016 à 16h30, Lausanne

Après la partie statutaire de l'Assemblée des membres, nous accueillerons Amandine Favier, conseillère en finance durable au WWF Suisse. Elle a conduit une étude, parue ce printemps, sur les placements responsables des caisses de pensions suisses (voir page 5), étude à laquelle Actares a collaboré. But de l'étude: analyser comment les caisses de pensions suisses se situent par rapport aux investissements responsables, élaborer des principes de «best practices», engager le dialogue avec les grandes caisses de pensions.

Amandine Favier présentera les résultats de cette étude, les opportunités offertes et les défis à relever. Cette année aussi, nous avons souhaité la deuxième partie de notre Assemblée des membres soit ouverte au public. N'hésitez pas à y inviter celles de vos connaissances qui seraient intéressées! Le comité se réjouit de vous rencontrer ensuite pour d'intéressantes discussions autour d'un apéritif. Tous les membres recevront fin août une invitation détaillée. Merci d'inscrire cette date à votre agenda!

Jeudi 6 octobre 2016, l'Eglise évangélique réformée du canton de Zurich et Actares consacrent une journée au thème «Equité dans le monde du travail», en allemand: «Fairness in der Arbeitswelt». Evolution so-

ciale, globalisation et digitalisation : comment trouver des solutions équitables entre employeurs et personnel? De 9h30 à 17h, Zurich, Hirschengraben 50.

■ Informations (en allemand): <http://tinyurl.com/z5jjdts>

Renouvellement chez Actares

Changement de génération au Comité d'Actares: des membres de longue date, parfois depuis la fondation de l'association, ont souhaité passer le témoin à des forces nouvelles. Côté Suisse romande, l'an dernier, Edouard Dommen et Daniela Grünenfelder se sont retirés. Tineke Ritzema, économiste, spécialiste en pratiques bancaires durables, et Edouard Degemp, ingénieur, ont pris la relève dès 2014 en s'engageant en outre au Bureau du Comité. Tineke Ritzema a repris la charge de vice-présidente de Caroline Pirenne. Côté Suisse alémanique, Beat Honegger, journaliste économique, a rejoint le Comité dès jan-

vier 2016 et trois autres personnes ont fait part de leur intérêt.

Concernant les groupes de travail chargés du suivi des entreprises, Actares a recruté par annonces sous le titre «Envie d'une tâche passionnante?». Il était précisé qu'était souhaitée une expérience du monde de l'économie. Nombreuses ont été les réactions et à la suite d'entretiens passionnants, plusieurs personnes compétentes ont rejoint les groupes de travail. Ces derniers se constitueront lors du deuxième semestre de cette année pour poursuivre le dialogue avec les entreprises.

Impressum – Actares Bulletin n°33

Tirage en français: 900 exemplaires / en allemand: 1200 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: Irene Aeberli, Raphaël de Riedmatten (DB), Sophie de Rivaz, Matthias Dellsperger, Amandine Favier (WWF), Christoph Gassmann, Antoinette Hauri, Beat Honegger, Yvan Maillard Ardenti (PPP), Rudolf Meyer, Jean-François Rochat, Dominique Roten (APRÈS-VD), Roger Said, Annemieke Stössel, Roby Tschopp, Nicole Weydknecht
Photos: Creativemarc, Roby Tschopp, WWF

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6003 Lucerne,

Impression sur papier 100% recyclé, Rebello

Avec le soutien de la Ville de Genève, Département des finances et du logement